

Création

Modification

Références du contrat

Contrat n°

Courtier

Souscripteur

Fiscalité

Option pour le prélèvement libératoire : oui non

Rachats

Montant net du rachat partiel programmé⁽¹⁾

Mensuel (minimum 150 Euros) Trimestriel (minimum 450 Euros)

Semestriel (minimum 900 Euros) Annuel (minimum 1800 Euros)

Répartition du désinvestissement

Code ISIN	Nom du support	Montant ⁽²⁾	%
Fonds en Euro			

⁽¹⁾ En cas d'option pour le prélèvement libératoire, indiquer le montant net de prélèvement.

⁽²⁾ Montant minimum par ligne : 150 euros

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) du compte à créditer.

Modalités

Les modalités d'application de ce bulletin figurent au verso et complètent les Conditions Générales du contrat qui vous ont été remises lors de la signature du contrat.

Signature(s)⁽³⁾⁽⁴⁾

Je reconnais avoir été informé que conformément à l'article 34 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui me concernent. Je peux exercer ce droit en écrivant à SwissLife Assurance et Patrimoine - 86, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Fait à, le

Signature du(des) *Souscripteur(s)*

⁽³⁾ Signature, le cas échéant, du Bénéficiaire acceptant.

⁽⁴⁾ En cas de nantissement ou de délégation de créance, signature du Créancier.

Création

Modification

Références du contrat

Contrat n°

Courtier

Souscripteur

Fiscalité

Option pour le prélèvement libératoire : oui non

Rachats

Montant net du rachat partiel programmé⁽¹⁾

Mensuel (minimum 150 Euros) Trimestriel (minimum 450 Euros)

Semestriel (minimum 900 Euros) Annuel (minimum 1800 Euros)

Répartition du désinvestissement

Code ISIN	Nom du support	Montant ⁽²⁾	%
Fonds en Euro			

⁽¹⁾ En cas d'option pour le prélèvement libératoire, indiquer le montant net de prélèvement.

⁽²⁾ Montant minimum par ligne : 150 euros

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) du compte à créditer.

Modalités

Les modalités d'application de ce bulletin figurent au verso et complètent les Conditions Générales du contrat qui vous ont été remises lors de la signature du contrat.

Signature(s)⁽³⁾⁽⁴⁾

Je reconnais avoir été informé que conformément à l'article 34 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui me concernent. Je peux exercer ce droit en écrivant à SwissLife Assurance et Patrimoine - 86, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Fait à, le

Signature du(des) *Souscripteur(s)*

⁽³⁾ Signature, le cas échéant, du Bénéficiaire acceptant.

⁽⁴⁾ En cas de nantissement ou de délégation de créance, signature du Créancier.

Création

Modification

Références du contrat

Contrat n°

Courtier

Souscripteur

Fiscalité

Option pour le prélèvement libératoire : oui non

Rachats

Montant net du rachat partiel programmé⁽¹⁾

Mensuel (minimum 150 Euros) Trimestriel (minimum 450 Euros)

Semestriel (minimum 900 Euros) Annuel (minimum 1800 Euros)

Répartition du désinvestissement

Code ISIN	Nom du support	Montant ⁽²⁾	%
Fonds en Euro			

⁽¹⁾ En cas d'option pour le prélèvement libératoire, indiquer le montant net de prélèvement.

⁽²⁾ Montant minimum par ligne : 150 euros

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) du compte à créditer.

Modalités

Les modalités d'application de ce bulletin figurent au verso et complètent les Conditions Générales du contrat qui vous ont été remises lors de la signature du contrat.

Signature(s)⁽³⁾⁽⁴⁾

Je reconnais avoir été informé que conformément à l'article 34 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui me concernent. Je peux exercer ce droit en écrivant à SwissLife Assurance et Patrimoine - 86, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Fait à, le

Signature du(des) *Souscripteur(s)*

⁽³⁾ Signature, le cas échéant, du Bénéficiaire acceptant.

⁽⁴⁾ En cas de nantissement ou de délégation de créance, signature du Créancier.

Création

Modification

Références du contrat

Contrat n°

Courtier

Souscripteur

Fiscalité

Option pour le prélèvement libératoire : oui non

Rachats

Montant net du rachat partiel programmé⁽¹⁾

Mensuel (minimum 150 Euros) Trimestriel (minimum 450 Euros)

Semestriel (minimum 900 Euros) Annuel (minimum 1800 Euros)

Répartition du désinvestissement

Code ISIN	Nom du support	Montant ⁽²⁾	%
Fonds en Euro			

⁽¹⁾ En cas d'option pour le prélèvement libératoire, indiquer le montant net de prélèvement.

⁽²⁾ Montant minimum par ligne : 150 euros

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) du compte à créditer.

Modalités

Les modalités d'application de ce bulletin figurent au verso et complètent les Conditions Générales du contrat qui vous ont été remises lors de la signature du contrat.

Signature(s)⁽³⁾⁽⁴⁾

Je reconnais avoir été informé que conformément à l'article 34 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui me concernent. Je peux exercer ce droit en écrivant à SwissLife Assurance et Patrimoine - 86, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Fait à, le

Signature du(des) *Souscripteur(s)*

⁽³⁾ Signature, le cas échéant, du Bénéficiaire acceptant.

⁽⁴⁾ En cas de nantissement ou de délégation de créance, signature du Créancier.